Fribourg, le 26 mars 2012

Communiqué de presse

Dans sa séance du 22 mars 2012, les Conseillères et Conseillers d'Etat de même que le Ministre en charge de la police ou de la sécurité, membres de la CLDJP, ont fait un point de situation sur les questions relatives à la criminalité.

Ils sont conscients de l'augmentation alarmante des cambriolages de domiciles des citoyens et des braquages de commerces.

Depuis plusieurs années, la collaboration et la coordination entre les autorités et les corps de police de la Suisse latine se sont intensifiées par exemple dans la recherche de renseignements ou en se dotant de moyens techniques supplémentaires ou en mettant en commun des forces de police pour des interventions sur le terrain, dans le cadre d'actions ponctuelles ou lors de manifestations, en particulier sportives, d'une certaine ampleur.

En revanche, eu égard aux effectifs insuffisants des corps de police, il n'est pas envisageable pour le moment d'augmenter la présence policière sur le terrain, vu en particulier les nouvelles exigences du Code de procédure pénale suisse (CPP) qui mobilisent plus qu'avant les policiers par des activités à caractère administratif.

Des analyses sont en cours pour déterminer s'il y a des possibilités de mieux utiliser les dispositions légales actuelles pour simplifier certaines procédures. Des contacts sont pris avec les autorités judiciaires. En plus, la mise en place d'une *Task Force* est à l'étude.

Enfin, un groupe de travail latin réunissant les autorités judiciaires, la police et celles d'application des sanctions pénales a été constitué. Il est chargé d'élaborer un concept pour l'application commune des appareils techniques, au titre de mesures de substitution à la détention provisoire (art. 237 al. 3 CPP), en cas de violences domestiques ou pour les personnes détenues qui peuvent bénéficier d'allégements. Ce groupe de travail est placé sous l'égide de la Cheffe du Département de la Sécurité et de l'Environnement du Canton de Vaud, Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro.

Pour de plus amples renseignements :

- M. JEAN STUDER, Conseiller d'Etat (NE) et Président de la CLDJP, ☎ 032/889.64.00
- M. HENRI NUOFFER, Secrétaire général de la CLDJP, Fribourg, ☎ 026/305.70.76